

La force du collectif pour faire évoluer ses pratiques



Hervé Jocaille



Adeline Chastrusse

Un des enjeux prioritaires d'Écophyto 2, et bientôt Écophyto 2+, est le transfert des solutions acquises jusqu'à présent, notamment dans les fermes DEPHY, vers les autres agriculteurs. Un des outils pour réaliser ce transfert est la constitution de groupes d'agriculteurs, appelés groupes "30 000" (3 000 fermes DEPHY qui rayonnent dans 30 000 fermes). En Pays de la Loire, on se situe sur la bonne voie de ce transfert avec plus de 700 agriculteurs engagés dans les fermes DEPHY et groupes "30 000".

La majorité de ces agriculteurs travaillent dans les filières phares de notre région : le système de polyculture-élevage associé aux grandes cultures, les filières viticoles, le maraîchage diversifié et l'arboriculture.

Les premiers groupes "30 000" de la région ont permis de diversifier les filières et cultures étudiées, multiplier les sujets abordés et travailler autour d'un axe, une technique précise : melon, chanvre, sol, nouvelles technologies, volet social...

Le rapprochement du dispositif "30 000" avec celui des GIEE est un atout. En effet, il permet de toucher l'ensemble des groupes qui travaillent autour de l'agro-écologie au sens large. Ce rapprochement se concrétise par un appel à projets commun, en particulier sur le volet "émergence", mais aussi sur la capitalisation qui sera désormais commune aux deux dispositifs et dont la coordination est déléguée aux Chambres régionales d'agriculture.

Hervé Jocaille | chef de projet Écophyto - DRAAF
Adeline Chastrusse | animatrice Écophyto - CAPDL

*"Plus de 700 agriculteurs
engagés dans les fermes DEPHY
et groupes "30 000"
en Pays de la Loire"*

Écophyto 2+ : qu'est-ce qui change ? Quelles nouveautés ?

Écophyto 2+, c'est d'abord l'arrivée dans la gouvernance de **deux nouveaux ministères** : celui en charge de la Santé et celui en charge de la Recherche.

Il ne s'agit pas d'un nouveau plan mais d'un **renforcement d'Écophyto 2**, notamment sur **les enjeux de la recherche et de la santé**. Quelques exemples d'actions nouvelles relevant de ces enjeux :

- renforcement des actions de recherche en particulier pour trouver des alternatives au glyphosate
- renforcement de la surveillance de la contamination des denrées alimentaires, de l'eau, des sols et de l'air
- évaluation de l'exposition des populations

Les actions structurantes des précédents plans sont maintenues et réaffirmées (Certiphyto, fermes DEPHY, groupes "30 000", BSV...).

Le plan Écophyto 2+ a été soumis à la consultation publique en fin d'année 2018. Sa publication officielle est attendue dans les prochaines semaines.

Ouverture du Centre de Ressources Glyphosate

Pour rappel, le Gouvernement a engagé en juin dernier un plan d'action pour mettre fin aux principaux usages du glyphosate d'ici fin 2020 et, d'ici fin 2022, pour l'ensemble des usages. Afin de ne pas laisser les agriculteurs sans solutions, un centre de ressources a été réalisé par l'ACTA, l'APCA et l'INRA, avec le soutien financier de l'État. Ce centre de ressources est désormais opérationnel. Il rassemble actuellement une cinquantaine de solutions techniques alternatives à l'usage du glyphosate, documentées et éprouvées pour l'ensemble des filières. Il s'enrichira au cours des prochains mois pour offrir de nouvelles solutions.

Vous pouvez y accéder ici :

<http://ressources-glyphosate.ecophytopic.fr/home-glyphosate>

Ce site est un focus de la Plateforme ÉcophytoPIC qui rassemble toutes les synthèses et outils en rapport avec Écophyto.



Pour tout savoir sur Écophyto

Les pages régionales suivantes :
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/ecophyto/ecophyto-actualites/

draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Ecophyto

Le site avec toutes les références techniques et les informations sur DEPHY :

www.ecophytopic.fr/portail

Au niveau national, la page Écophyto du Ministère de l'agriculture :
<https://agriculture.gouv.fr/plan-ecophyto-reduire-le-recours-aux-produits-phytosanitaires>



400 exploitations engagées dans les groupes "30 000"

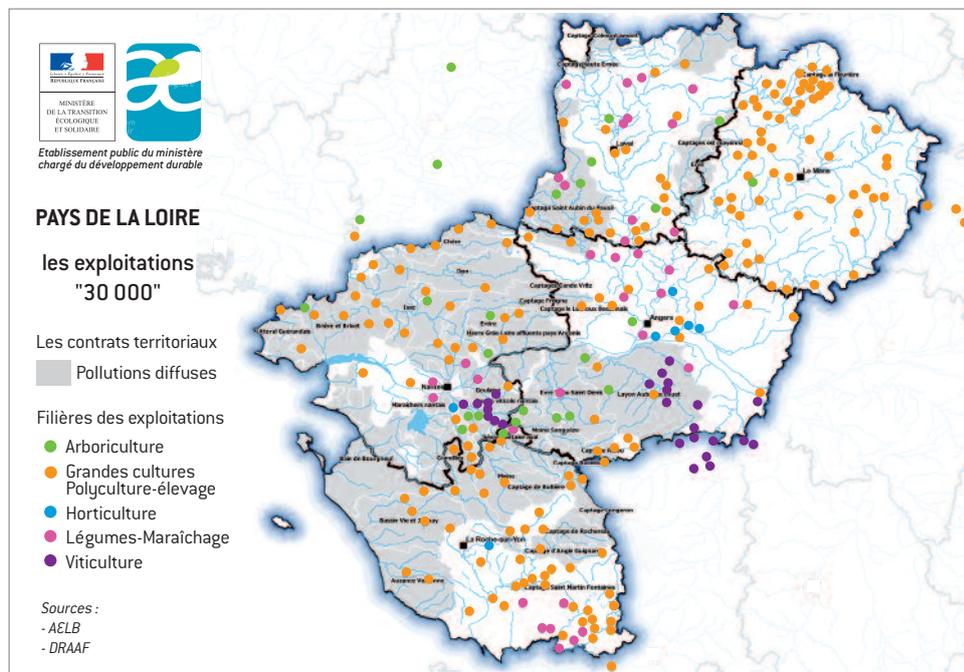
3 000 agriculteurs au niveau national engagés dans le réseau DEPHY FERME, qui transmettent et diffusent les solutions pour réduire les phytos avec un facteur 10 : cela donne les groupes "30 000". Ces groupes, dans une logique similaire à celle de DEPHY, rassemblent de 10 à 20 agriculteurs autour d'un animateur pour un accompagnement à la fois individuel et collectif avec un projet partagé.

Alors qu'un 3^e appel à projets a été lancé en janvier 2019 pour recruter de nouveaux groupes (voir détails dans l'encadré ci-après), voici une présentation des 36 premiers groupes qui ont vu le jour fin 2017 et mi-2018. Toutes les filières majeures y sont représentées, et les thématiques abordées sont variées.

Répartition des groupes "30 000" Pays de la Loire dans les différentes filières

	Polyculture élevage Grandes cultures (PE-GC)	25 groupes
	Viticulture	4 groupes
	Maraîchage	4 groupes
	Arboriculture	2 groupes
	Horticulture ornementale	1 groupe

Répartition des exploitations des 36 groupes "30 000" en Pays de la Loire sur le territoire et par filière



Les thématiques abordées

Sol : techniques culturales simplifiées, agricultures de conservation, qualité et fertilité des sols, couverture des sols...

- 7 groupes (4 CAPDL, 1 CAPDL + GAB 85, 2 APAD)
- 2 groupes (CAPDL)

Agriculture biologique : exploitations en conversion, consolidation des conduites, transferts des techniques AB...

- 5 groupes (2 CAPDL, 2 GAB et 1 CIVAM)
- 1 groupe (CAB)
- 2 groupes (GABB Anjou et CIVAM bio 53)

Lien végétal-animal : cohérence atelier végétal et animal, systèmes herbagers, autonomie alimentaires, autonomie protéique...

- 4 groupes (3 CIVAM, 1 CA53)

Désherbage : alternatives au désherbage chimique

- 2 groupes (1 CA53-CUMA, 1 AGRIAL)

Développement de nouvelles filières

- 1 groupe : développement d'une filière Chanvre "0 phyto" en Loire-Atlantique (CIVAM)

Matériel et nouvelles technologies

- 1 groupe (CAPDL)
- 1 groupe : pulvérisateur confiné (CAPDL)

Multiplication des leviers agro-écologiques

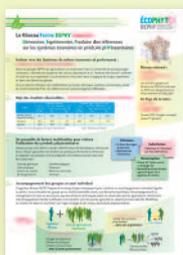
- 5 groupes (3 CAPDL, 2 CIVAM)
- 1 groupe (CAPDL)
- 2 groupes (1 CAPDL + GDAF et 1 Cidres de Loire)
- 1 groupe (BHR)

Social

- 1 groupe (GAB 44) : diffusion des pratiques auprès de publics en difficulté accueillis sur les fermes pour qu'ils les rediffusent ensuite lors de leur insertion professionnelle.

Retrouver le descriptif du réseau DEPHY FERME des Pays de la Loire, les fiches de chaque groupe, ainsi que les "fiches trajectoires" sur la page :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/ecophyto> menu "DEPHY".



en Pays de la Loire : découvrez les 36 premiers groupes

Parole aux animateurs et agriculteurs des groupes "30 000"

« Faire partie d'un groupe "30 000" permet de me comparer aux autres, de voir les pratiques des agriculteurs les plus en avance, de voir ce qui se fait ailleurs.

On échange sur les phytos mais aussi sur les autres éléments du système, notamment le sol, qui peuvent avoir un impact indirect sur l'utilisation des produits phytos. Nous avons une approche globale du système. Être dans un groupe "30 000" nous permet également de communiquer sur nos pratiques. »

Samuel Lechat, agriculteur dans le 49, membre d'un groupe PE-GC axé sur la thématique "Sol"

« Nous avons intégré ce projet pour augmenter nos connaissances sur la vie des sols, déterminer des indicateurs pertinents, être capables de les analyser, et par ce biais pouvoir mieux accompagner nos vignerons adhérents sur ce thème en leur proposant des pratiques concrètes. Pour réaliser les observations et les analyses, nous avons sélectionné une parcelle avec un historique "conventionnel" afin de mettre en évidence les perspectives d'amélioration. Faire partie d'un groupe de travail est très intéressant pour échanger sur nos pratiques et réfléchir ensemble à des pratiques pouvant avoir un impact positif sur la vie de nos sols. »

Claire Pacory, technicienne Relation Vignerons aux Caves de la Loire, membre d'un groupe Viticulture axé sur la thématique "Sol"

« J'ai intégré le groupe car l'axe principal, Techniques Culturelles simplifiées en AB, me plaisait. C'est un sujet encore peu travaillé en AB. Il y a beaucoup de choses nouvelles à tester. Pour un agriculteur seul, cela prendrait des années alors qu'à plusieurs, cela va beaucoup plus vite. Un groupe WhatsApp a été créé. Il permet d'alimenter le réseau, de faire connaître aux autres ses essais avec les réussites et les échecs. Cela a aussi l'avantage de garder le lien avec le groupe dans des périodes où on a moins le temps. Le groupe WhatsApp est ouvert à d'autres agriculteurs intéressés par la thématique pour assurer le transfert de ce que l'on fait et motiver d'autres agriculteurs. »

Jérôme Charrier, agriculteur en AB en 85, membre d'un groupe PE-GC axé sur la thématique "Sol"

« Le groupe "30 000" pommes de table animé en partenariat entre la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le GDAAF est un groupe relativement important puisqu'il compte 21 arboriculteurs. La vie de ce groupe est donc organisée en sous-groupes de travail de 4 à 7 participants par thématiques, avec des réunions spécifiques et des essais mis en place. Les résultats et les enseignements de chaque sous-groupe seront partagés chaque année avec l'ensemble des membres et valorisables par chacun. Certains thèmes nécessitant moins de temps de réflexion et plus facile à expérimenter sont travaillés tous les ans par l'ensemble du groupe. »

Benoit Foucault, CAPDL, animateur d'un groupe Arboriculture

« La première année d'animation du groupe a été consacrée à la mise en place d'essais en grandes bandes chez les agriculteurs volontaires. Les thématiques de ces essais conjuguent attentes des exploitations et problématiques actuelles : arrêt des néonicotinoïdes et du glyphosate, émergence du biocontrôle. Afin d'appuyer la dynamique du groupe, une démonstration de désherbage mécanique sur maïs et une formation sur la reconnaissance des adventices ont été organisées. Pour l'année à venir, il est prévu

que le groupe se réunisse davantage au champ, notamment pour des visites d'essais "post-glyphosate" ou encore pour une formation sur la vie du sol, prévue au début de l'été 2019. »

Alexis Jamet, Agrial, animateur d'un groupe PE-GC axé sur la thématique "Désherbage"

« J'accompagne deux groupes "30 000" fermes en Sarthe et Vendée. Tous les agriculteurs sont en agriculture de conservation des sols dans sa forme la plus aboutie du semis direct sous couvert végétal. Au cours de cette année nous avons surtout travaillé sur la gestion des herbicides car il y a déjà très peu de fongicides et insecticides utilisés grâce aux équilibres biologiques obtenus dans les sols jamais travaillés. Pour la gestion des adventices, nous travaillons principalement sur l'optimisation des couverts végétaux : espèces, densité, date de semis et mode de destruction. Chaque agriculteur s'engage à mettre en place une expérimentation pour avancer plus rapidement. Ces parcelles sont visitées par le groupe pour que chacun puisse apporter son expertise. C'est grâce à cela qu'ils peuvent gagner également en autonomie de décision. »

Thierry Gain, APAD, animateur de 2 groupes PE-GC axés sur la thématique "Sol"



AAP régional 2019 "Collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique en Pays de la Loire"

Le 3^e appel à projet pour la constitution de groupe "30 000" a été lancé le 25 janvier. Il a la particularité d'être conjoint avec celui pour la constitution de GIEE et d'avoir un volet "Émergence" pour de futurs groupes. Date de clôture : 21 mars 2019 inclus.

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-2019-Collectifs-d>

Certiphyto : renouvellement à anticiper

Depuis le 26 novembre 2015, le Certiphyto est obligatoire pour tout professionnel qui manipule, utilise, vend ou conseille des produits phytosanitaires. La fin de l'année 2019 va voir arriver la phase de renouvellement des premiers Certiphytos de 10 ans. Pour obtenir ce renouvellement, pour les agriculteurs décideurs, il existe 3 modalités :

- 1 journée de formation Certiphyto
- 1 test QCM en organismes de formations habilités
- 2 journées de formation labellisées Écophyto par Vivea, puis 1 h 30 à 2 h de formation à distance (internet) sur 4 thèmes (réglementation, environnement, protection et santé de l'utilisateur, sécurité de l'application).



Formation labellisée
ECOPHYTO
par **vivea**

Les sujets sont très variés comme le montre ces exemples :

“Pratiques de pulvérisation et bas volumes”, “Méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires”, “Construire des rotations cohérentes et performantes en grandes cultures biologiques”, “En route vers l'agriculture de conservation des sols”...

Chacune des modalités de renouvellement comporte son propre calendrier et ses délais à respecter. **Il faut savoir anticiper mais pas trop !**

Un document spécifique sur les étapes de ce renouvellement va paraître au printemps 2019.

Ce Certiphyto obtenu après renouvellement ne sera plus valable que 5 ans.

Pour plus d'informations :

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Certiphyto

Liens vers les nouveaux documents

Améliorer sa pulvérisation en cultures légumières

De 2016 à 2018, l'ARELPAL a conduit le projet d'expérimentation OPTILEG financé par la Région Pays de la Loire. Ce projet portait sur la protection des cultures et plus particulièrement sur l'efficacité de la qualité de pulvérisation, pour la filière légumière de la région.

À la suite de ces travaux, 2 documents de diffusion ont été publiés :

- une fiche technique rappelle les conditions et facteurs favorables à une bonne pulvérisation et fait le point sur les outils d'évaluation au champ existants, afin de réussir au mieux sa pulvérisation et d'en améliorer l'efficacité.



En savoir plus

- un document "autodiagnostic" pour tester votre pulvérisation sur votre parcelle avec du papier hydrosensible, et comparer vos résultats avec la grille de lecture adaptée.

En savoir plus

Retrouvez les documents sur la page Écophyto de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/ecophyto> rubrique Toutes nos publications

CONTACTS

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

• Animatrice régionale Écophyto : Adeline CHASTRUSSE
Tél. 02 53 46 63 15 - adeline.chastrusse@pl.chambagri.fr

• Animatrice régionale Écophyto (Dephy - 30 000) :
Myriam LAURENT

Tél. 02 41 18 60 44 - myriam.laurent@pl.chambagri.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

• Chef de projet Écophyto : Hervé JOCAILLE

Tél. 02 72 74 71 42 - herve.jocaille@agriculture.gouv.fr

Les GIEE en Pays de la Loire

Groupements d'intérêt économique et environnemental



Ils ont été instaurés par la loi d'avenir du 13 octobre 2014. L'ambition est de constituer des collectifs pour favoriser les échanges, l'expérimentation et les changements de pratiques visant la reconception des systèmes d'exploitation. En visant à la fois la performance économique, environnementale et sociale, les projets sont

par définition systémiques et multi-

thématiques. Sur l'échelle d'Efficiency-Substitution-Reconception (modèle ESR), les GIEE se positionnent sur la reconception.

Au niveau des Pays de la Loire, 30 groupes ont été reconnus GIEE. Les thématiques abordées sont très diverses : agriculture de conservation, autonomie des exploitations dans le cadre d'un projet de territoire, valorisation en circuits courts, biodiversité, autonomie protéique, pâturage dynamique...

Retrouver le descriptif des différents groupes GIEE Pays de la Loire et nationaux sur <http://www.giee.fr/>

Contact : Tony Demeurant, chargé de mission agro-écologie, en charge du dossier GIEE-DRAAF

tony.demeurant@agriculture.gouv.fr

Conférence lors du SIVAL

Sur le thème “Analyse de la multi-performance des systèmes agricoles pour évaluer et améliorer leur durabilité globale au-delà de la réduction des phytos”, la conférence Écophyto a réuni une trentaine de participants qui ont apprécié la complémentarité des points de vue des intervenants et la richesse du débat final. Ainsi ont été présentés des outils ou méthodes précieux tant pour préparer et analyser les résultats d'une expérimentation, que pour aider au conseil stratégique au producteur. Cela pourrait même constituer des outils d'échanges entre partenaires associés aux travaux de transition agro-écologique.

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/evenements/ecophyto-sival-2019/>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

